

## Projet académique EDD “Livres verts des jeunes de Guyane pour la biodiversité et l’environnement”

### Présentation :

L'idée est de prolonger et de donner un aboutissement à ce projet débuté l'an dernier pour lequel des élèves ont déjà amorcé un travail. Le livre vert sera un recueil des motions écrites par les élèves pour protéger la biodiversité et l'environnement. Une motion est un projet écrit de toute décision que l'on propose à une (ou des) institution de prendre. Elle est adressée aux institutions qu'on invite à prendre ces décisions. Comme l'an dernier les motions porteront sur les atteintes à la biodiversité et à l'environnement, le modèle de motion sera reconduit.

### *Rappel du contexte et exemple de motion*

*La France devait accueillir en juin 2020, à Marseille, le Congrès mondial de la nature de l'UICN, l'événement international le plus important concernant la conservation de la nature. L'académie d'Aix-Marseille a proposé à tous les établissements secondaires du pays qui le souhaitent, toutes les classes qui le souhaitent, de participer et de s'impliquer dans la rédaction du « Livre blanc de la jeunesse en faveur de la biodiversité » qui pourrait être présenté sous forme de synthèse au Congrès mondial de la nature de l'UICN.*

*Les objectifs de l'UICN sont d'influer sur les sociétés du monde entier, de les encourager et de les aider pour qu'elles conservent l'intégrité et la diversité de la nature et veillent à ce que toute utilisation des ressources naturelles soit équitable et écologiquement durable.*

*Les fonctions du Congrès mondial sont, entre autres de définir la politique générale de l'UICN ; de faire des recommandations au travers de motions aux gouvernements ainsi qu'aux organisations nationales et internationales sur toute question ayant trait aux objectifs de l'UICN ; d'offrir un forum public pour débattre des meilleurs moyens de conserver l'intégrité et la diversité de la nature et à faire en sorte que toute utilisation des ressources naturelles soit équitable et écologiquement durable.*

*Le projet a été lancé en Guyane et des élèves ont déjà amorcé un travail sur ces motions.*

### *Exemple de motion officielle : 004 - Conservation du calao à casque (Rhinoplax vigil)*

*RAPPELANT que le calao à casque (Rhinoplax vigil) vit en Asie du Sud-Est et qu'il est inscrit à l'Annexe I de la CITES ;*

*SACHANT AUSSI que l'abattage de cette espèce est motivé par la demande pour son casque solide (dit « ivoire de calao ») utilisé dans la manufacture d'ornements (« produits dérivés ») disponibles dans certaines régions d'Asie chez des détaillants classiques et sur le marché en ligne ;*

*RAPPELANT l'Objectif 12 d'Aichi pour la biodiversité ;*

*CONSCIENT que les États de l'aire de répartition ont besoin, de toute urgence, de mesures et d'un appui internationaux pour renforcer les efforts déployés au plan national en vue de prévenir l'extinction de l'espèce et de garantir l'amélioration et le maintien de son état de conservation ;*

*RECONNAISSANT que l'appui à ces efforts devrait reposer sur un engagement collaboratif et le respect mutuel ;*

*Le Congrès mondial de la nature, lors de sa session réunie à Hawaï, États-Unis d'Amérique, du 1 au 10 septembre 2016 :*

*1. DEMANDE à la Directrice générale, aux Commissions et aux Membres, dans la mesure du possible, de soutenir, dans le cadre de l'ASAP, et/ou de participer à des efforts pour :*

*a. surveiller le degré de menace ; identifier, entre autres, les routes du commerce, les réseaux, les méthodologies*

*f. faire participer les boutiques et les marchés en ligne à l'élimination de la vente de produits dérivés.*

*2. CHARGE la Directrice générale d'écrire au Secrétaire général et au Président du Comité permanent de la CITES pour demander la prise de mesures, de toute urgence, afin de lutter contre le commerce international en augmentation de l'ivoire de calao.*

*3. ENCOURAGE les gouvernements concernés à :*

*a. durcir les mesures prises pour prévenir le prélèvement illégal ;*

*4. PRIE INSTAMMENT les organismes bailleurs de fonds de soutenir les mesures de conservation.*

### **Objectifs**

L'objectif est de permettre aux élèves :

▶ d'exprimer leurs avis au sein d'instances démocratiques et participatives et au sein d'instances de gouvernance à l'échelle du territoire

▶ de s'engager dans des actions et de monter des projets sur le territoire (être acteur de son territoire et envisager des résultats concrets )

▶ d'exercer un esprit critique

▶ développer la culture de l'engagement citoyen

tout en favorisant l'acquisition de compétences :

▶ comprendre les enjeux du DD et les ODD à l'horizon 2030

▶ mieux connaître la biodiversité locale d'un point de vue scientifique mais aussi culturel, ainsi que des moyens de la préserver

▶ constituer un argumentaire, exercer des capacités de démonstration, de dialectique et des capacités oratoires

▶ participer à l'éducation aux médias et à l'information.

### **Procédure :**

- Toutes les motions académiques seront envoyées sur un espace de partage académique pour début mars.
- Elles sont visées par un groupe d'experts locaux provenant d'instances territoriales qui nous indiquent des améliorations et mettent en lumière des motions particulièrement pertinentes.
- Au cours de la conférence plénière des éco-délégués **en présentiel ou en ligne**, les motions sont présentées et les élèves désignent par vote un ensemble de motions particulièrement pertinentes vis-à-vis du territoire. Des récompenses seront attribuées.
- Ces motions seront entrées dans le livre vert de la Guyane
- Toutes les motions seront publiées sur les sites internet académiques EDD et SVT

Critères à considérer dans le vote :

- Modèle de la motion respecté (différentes sections)
- Illustration de la motion (image, vidéo, ...)
- Objectif(s) précis Objectif(s) raisonnable(s) ou atteignable(s)
- Arguments solides et cohérents
- Pas une simple répétition d'une loi ou d'un arrêté existant, le sujet a déjà été soulevé localement sans résultat
- Ancrage local

### **Comment débiter son travail sur les motions :**

- on doit s'informer et chercher à comprendre les enjeux de la préservation de la biodiversité et de l'environnement.
- on réfléchit aux enjeux globaux mais aussi aux problématiques qui concernent notre **environnement proche**.
- on discute au sein du groupe pour choisir le sujet prioritaire de la motion qu'on souhaite défendre
- on décide de l'échelle de l'action proposée dans la motion et donc de l'instance à qui elle doit s'adresser (aux états, aux gouvernements, à la communauté internationale ou bien au maire, au président de communauté de communes, au département, à la région, etc.)
- enfin on rédige la motion : on prépare sur papier puis après le sommet on saisira dans le formulaire Interview qui sera envoyé
- des documents pourront être joints au formulaire de saisie de la motion.

### **Modèle de motion (pour référence)**

*Motion du collège ou du lycée .....*

*Titre de la motion : ..... (10 mots maximum)*

#### Préambule :

*Nous, élèves du collège....., constatons la situation actuelle/ l'état actuel/ les faits observés....*

*Description/explicitation des faits, de la situation avec en complément une photographie/illustration/petite capsule vidéo/image interactive.*

#### Section opérationnelle :

*Dans le cadre de la science et de la politique participatives, un début d'action pourrait avoir déjà été lancé et être présenté et souligner la nécessité d'une adoption à plus grande échelle.*

*En outre, nous sommes particulièrement inquiets/soucieux... et désirons...*

*Changement et/ou amélioration souhaité(e) par les élèves explicité(e).*

*Nous demandons dans la mesure du possible*

*Propositions de solutions, d'actions, de mesures à prendre, d'une nouvelle signalétique, de moyens de communication...faites par les élèves*

*Les élèves du collège .....*

*La rédaction de la motion est limitée à une page.*

#### Rétroplanning :

- 8 février 2021 : date limite d'inscription : l'enseignant fait part de la participation de ses élèves
- 23 avril 2021 : date limite de dépôt des motions sur l'espace de partage avec les autorisations d'utilisation de production des élèves concernés.
- Semaine du développement durable de fin mai : publication des résultats

## Projet académique photo ODD : “Le regard des jeunes de Guyane sur l’Agenda 2030”

Ce projet est né de l'intérêt porté par les élèves au challenge photo organisé à la suite du confinement. Il prend une autre ampleur cette année en couvrant des thèmes pouvant se rapprocher des thèmes développés par Yann Arthus Bertrand (

<https://www.goodplanet.org/fr/posters-goodplanet-objectifs-de-developpement-durable/>) mais aussi ceux liés aux programmes (padlet de Mme Lam Tou Kai [https://padlet.com/Mylene\\_LamTouKai\\_/DefiPhotoSVT](https://padlet.com/Mylene_LamTouKai_/DefiPhotoSVT))

Objectif : proposer un autre moyen de se mobiliser autour de l'agenda 2030 et des 17 ODD, un élève pourra proposer une photo en liaison avec l'un des 17 ODD et avec son programme de SVT

Compétences travaillées :

Ce projet devrait permettre également de travailler des compétences :

- Prendre conscience de la biodiversité, du fonctionnement des écosystèmes et des services écosystémiques
- Adopter un comportement responsable face à l'environnement
- Echanger et communiquer

### LES MODALITES

Un message sera envoyé aux enseignants de SVT et aux référents EDD de l'académie de Guyane qui pourront s'ils le souhaitent transférer les informations à leurs élèves.

Si les enseignants sont intéressés, ne pas oublier d'en informer le chef d'établissement.

L'information aux élèves contiendra le cahier des charges suivant :

- une photo sous format numérique
- une photo par élève ou par groupe d'élèves
- une photo sur l'ODD choisi et en lien avec le programme
- chaque photo est accompagnée d'un court texte précisant l'ODD et le lien avec le programme
- ne pas faire apparaître de personnes sans autorisation écrite
- des catégories seront créées : cycle 3, cycle 4, seconde, cycle terminal

L'enseignant pourra effectuer une première sélection basée sur la recevabilité des photos (sujet, netteté).

Avant le dépôt il faudra que chaque photo soit identifiable, elle portera le nom de l'établissement et un pseudonyme ou numéro protégeant l'identité de l'élève (Etablissement-Pseudo). L'enseignant fournira un document récapitulatif des pseudos et véritables noms des candidats.

Les photos rassemblées par les enseignants pourront être déposées sur un espace de stockage personnel sur le cloud outremer.

Un jury composé d'enseignants et/ou d'acteurs locaux aura accès à ces photos et établira un palmarès des plus belles photos et des plus représentatives du territoire.

En fonction du nombre de photos, 5 ou 10 photos seront à choisir par chaque membre du jury et une synthèse mathématique sera ensuite réalisée.

Une publication du palmarès sera diffusée localement.

Des lots seront attribués aux gagnants du challenge.

Cette action permettra de valoriser le travail de ces élèves aux yeux de tous. Une autorisation d'utilisation de production sera donnée dès l'inscription ou l'envoi des photos.

Les critères sur lesquels seront appréciés les productions

- Qualité de la photo
- Originalité de la photo
- Lien avec un ODD
- Lien avec le programme de l'élève
- Représentativité de la photo vis-à-vis du territoire

**Rétroplanning :**

- 8 février 2021 : date limite d'inscription : l'enseignant fait part de la participation de ses élèves
- 23 avril 2021 : date limite de dépôt des photos sur l'espace de partage avec les autorisations d'utilisation de production des élèves concernés.
- Semaine du développement durable de fin mai : publication des résultats